



Le bulletin de la

Filière des
PLANTES MÉDICINALES

biologiques du Québec



Décembre 2011

Bonjour,

C'est avec plaisir que le 31 août dernier j'acceptais de prendre la présidence de la Filière. Je suis au conseil d'administration depuis 2004 déjà. Mes premiers mots seront pour remercier Madame Marie Provost, présidente sortante de la FPMBQ. Madame Provost s'est investie au sein de la Filière dès les débuts en 1998. Elle a su, par son dynamisme et sa détermination, apporter une dose d'énergie remarquable à l'organisation au cours de toutes ces années. Parallèlement, elle développait une des organisations les plus en vue du secteur au Québec : La Clef des champs. Madame Provost a fait preuve de beaucoup de générosité par ses nombreuses implications dans le secteur. Par sa participation au niveau national notamment au comité *Management Advisory Committee* de la DPSN, elle a permis au Québec d'être représenté auprès des instances canadiennes. Malgré son départ au sein du conseil d'administration, elle demeure une collaboratrice précieuse qui n'a certainement pas dit son dernier mot. Marie, je te souhaite les plus grands succès.

J'aimerais également souligner le départ de Madame Lucie Mainguy, présidente d'Aliksir, un autre de nos fleurons du secteur. Madame Mainguy est aussi une des militantes de la première heure. Sa sagesse et son implication au sein des travaux de la Filière ont su faire d'elle une précieuse collaboratrice. Je demeure convaincu qu'elle nous réserve encore de belles surprises.

Je tiens aussi à remercier Madame Mélanie Gagnon. Des changements de ses fonctions et orientations de sa carrière ont amené son départ du conseil d'administration de la Filière. Bien que bref, son passage fut remarqué et son dynamisme de même que son implication furent appréciés.

J'aimerais souligner l'arrivée de Monsieur François Dufort, de la Clef des champs, comme administrateur au conseil d'administration de la Filière. Monsieur Dufort compte déjà à son



actif plusieurs années d'expériences dans le secteur et ses qualités tant personnelles que professionnelles en feront un collaborateur apprécié par ses collègues.

J'entrevois mon mandat à la présidence comme un mandat de transition avant de passer le flambeau à une plus jeune génération. Notre organisation a la chance de compter sur un conseil d'administration combinant jeunesse et expérience nous permettant de répondre aux préoccupations du secteur. Au cours des deux dernières années, la Filière a réalisé un exercice de réflexion stratégique afin de faire le point sur les réalisations et le chemin parcouru depuis 2000 et préparer l'avenir par un nouveau plan de développement. Ce plan de développement 2011-2016 a d'ailleurs été présenté aux membres de la Filière lors de l'assemblée générale annuelle qui se tenait à Lévis le 11 avril dernier. Je profite donc de l'occasion pour vous inviter à consulter le document sur le site de la Filière.

La Filière constitue un outil de développement du secteur des plantes de santé au Québec. Pour réussir dans sa mission, la Filière a besoin de la participation de ses membres. Vous pouvez nous communiquer vos idées de projets, vos besoins de formation et vos préoccupations afin que les actions de la Filière demeurent efficaces et branchées sur vos besoins.

La Filière entend travailler avec vous et pour vous. Agissons ensemble!

Au nom du conseil d'administration et de l'équipe de coordination, je profite aussi de l'occasion pour vous souhaiter un heureux temps des Fêtes et, pour l'année 2012, paix, bonheur, santé et prospérité !

Pierre Lafontaine, président

Nouvelles de la Filière

COMPTE RENDU DE L'AGA DU 11 AVRIL 2011

Lors de l'Assemblée générale annuelle, les membres présents ont pu prendre connaissance du nouveau plan de développement quinquennal de la Filière. Également, certaines modifications ont été apportées aux règlements généraux, lesquels sont en ligne dans la section membres. Finalement, la Filière a accueilli un nouveau membre sur son conseil d'administration, soit François Dufort de la Clef des champs.



Composition du nouveau conseil d'administration

Pierre Lafontaine, secteur Recherche et développement, président
Johanne Barrette, secteur Protection de la biodiversité, vice-présidente
Yvon Brouard, secteur Transformation, trésorier
André Beaucher, secteur Production, administrateur
André Bélanger, secteur Recherche et développement, administrateur
Sophie Chabot, secteur Mise en marché, administratrice
Stéphane Demers, secteur Protection de la biodiversité, administrateur
François Dufort, secteur Mise en marché, administrateur

Des sièges vacants

Deux sièges sont vacants au sein du conseil d'administration. Si vous êtes membre de la Filière et êtes intéressé à vous impliquer sur l'un ou l'autre poste, vous pouvez manifester votre intérêt par courriel au fpmq@plantesmedicinales.qc.ca.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

Durant l'année, le conseil d'administration a travaillé à établir la stratégie de mise en œuvre du plan. Différentes actions permettront de développer les quatre axes d'intervention de la Filière, soient : Notoriété du secteur des produits de santé biologiques, Offre d'information et de formation, Soutien à l'établissement de chaînes de valeur, Mise en place d'une chaîne d'innovation. L'année 2012 devrait, à cet effet, vous offrir plusieurs activités intéressantes pour le développement du secteur.

Il est possible de consulter le plan de développement sur le site de la Filière dans la section [Ressources](#).

UN NOUVEAU NOM POUR LA FILIÈRE

Selon les recommandations de l'analyse stratégique du secteur, et tel qu'il a été résolu lors de la dernière AGA, la Filière des plantes médicinales biologiques s'appellera désormais la **Filière biologique des plantes de santé du Québec**.

Ce nouveau nom permettra de mieux refléter la nouvelle mission de la Filière ainsi que la diversité de ses secteurs d'intervention : produits de santé naturels, nutraceutiques et aliments fonctionnels, cosméceutiques, plantes cultivées et en cueillette sauvage, produits forestiers non ligneux (PFNL), etc.

Le changement de nom est prévu avec l'arrivée de la nouvelle année. Nous vous présenterons alors notre nouveau visuel.



NOUVEAU COMITÉ GOUVERNANCE DE LA FILIÈRE

L'arrivée du nouveau Plan de développement de la Filière est l'occasion de réviser le fonctionnement interne de l'organisation. Un comité gouvernance a été formé afin d'effectuer cette révision et de faire des recommandations au conseil d'administration. Le comité gouvernance est composé de quatre membres du CA soient : Johanne Barrette, Yvon Brouard, Sophie Chabot et Pierre Lafontaine. Il a pour mandat de réviser les statuts et règlements, la composition du conseil d'administration, les types de membres et leurs avantages respectifs, de proposer des procédures d'élections pour les officiers du conseil d'administration et pour la nomination des administrateurs lors de l'AGA, etc.

Colloque annuel



Manon Letarte lors de sa conférence

Le 12 avril dernier se tenait le colloque de la FPMBQ. Plus de 90 personnes ont participé à la journée qui comprenait des conférences, des témoignages et un espace exposant. Les participants ont été à même de découvrir la diversité des opportunités que présente le secteur des plantes de santé.

Il est possible de consulter la majorité des présentations de la journée sur le site de la Filière dans la section [Ressources-colloque](#).



L'équipe des conférenciers: Laurent Martineau, François Dufort, Fabien Girard, Yvon Brouard, Manon Letarte, Jean-Yves Dionne, Karine Lapointe, Alain Rioux et Pierre Lafontaine



À la salle d'exposition : André Beaucher, Yvon Brouard, André Dufour



Agenda

COMMENT DÉVELOPPER DES PARTENARIATS GAGNANT-GAGNANT DANS LES PLANTES DE SANTÉ ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 3 du plan de développement, la Filière organise une journée consacrée à la création de chaînes de valeur dans le secteur. Une chaîne de valeur est une alliance verticale d'entreprises qui collaborent pour mieux se positionner sur les marchés.

À la fin de la journée, les participants devraient être en mesure :

- De saisir les différences entre les concepts de filière, chaîne de valeur, partenariat, alliance, coordination verticale et intégration verticale;
- De déterminer si la participation à un projet de chaîne de valeur est une avenue intéressante pour leur entreprise, compte tenu des bénéfices, difficultés et ajustements de méthodes de travail que cela représente;
- De reconnaître le rôle primordial de la stratégie marketing dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une chaîne de valeur, tant pour son essor que pour en assurer la pérennité;
- De prendre conscience des besoins de coordination des activités interentreprises ainsi que d'une démarche d'amélioration continue afin d'obtenir une chaîne de valeur de plus en plus efficace et efficiente.

Date : Février 2012

Lieu : Région de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (lieu à confirmer)

Surveillez l'infolettre de janvier pour connaître tous les détails !

Cette journée est organisée en collaboration avec la CRE Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et le CRFA Montérégie Ouest.

NOTIONS DE BASE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Quand : 4, 11, 18 et 25 février 2012

Lieu : Saint-Romuald

Pour information, [cliquez ici](#)



CULTURE DE LA CAMERISE, DU CERISIER NAIN ET DE L'AMÉLANCHIER

Quand : 14 février 2012

Lieu : ITA - Campus de Saint-Hyacinthe

Information : 450 778-6504 ou le 1 888 353-8482, poste 6201

Pour consulter la programmation, [cliquez ici](#)

CULTURE DU GINSENG ET DES PLANTES INDIGÈNES EN MILIEU FORESTIER

Date : 1, 2 et 3 mars 2012, 9 h à 17 h

Lieu : ITA campus de Saint-Hyacinthe

Date limite d'inscription : le 16 février 2012

Pour information et inscription, [cliquez ici](#)

Actualités

NOUVELLES RÉGLEMENTAIRES POUR LES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS PAR MARIE PROVOST

L'automne dernier, un nouveau directeur général, M. Scott Sawler, est entré en poste à la Direction des produits de santé naturels (DPSN). Depuis son arrivée, nous avons eu quelques occasions de le rencontrer et de discuter de la situation réglementaire. Anciennement représentant de l'industrie des produits naturels, il est familiarisé avec la nouvelle réglementation. Nous avons déjà eu l'occasion de travailler avec lui dans plusieurs groupes de travail. Comme directeur général, il fait preuve d'ouverture et manifeste un désir de maintenir un dialogue fluide avec toutes les entreprises, petites ou grandes.

Outre l'amélioration des processus, la réduction de la liste d'attente et les catégories litigieuses, plusieurs portions des lignes directrices font actuellement l'objet de révisions majeures. Voici quelques dossiers chauds :

Licences d'exploitation

La première phase de consultation se termine actuellement pour encadrer les modifications au processus de délivrance des licences d'exploitation. Des présentations ont eu lieu cet automne à travers le pays, ainsi qu'une consultation en webinaire (séminaire via Internet).



Les changements majeurs proposés concernent le changement de politique pour l'inspection préliminaire (actuellement en auto-inspection, elle passerait en inspection par auditeurs externes), les modifications aux obligations faites aux sous-traitants et l'élévation des contrôles de qualité pour la matière première. Ce dernier point touche particulièrement les producteurs agricoles qui devront éventuellement se conformer aux Bonnes pratiques agricoles pour la production de plantes médicinales. (1)

Politique de conformité

La politique de conformité (l'obligation que tous les produits présents sur le marché répondent aux exigences du règlement canadien) n'est pas encore mise en application formelle. Aucune date n'est avancée encore pour la mise en force de la Politique de conformité, ce qui signifie que, pour le moment, l'inspectorat se concentre à répondre aux plaintes et à traiter les cas qui présentent des risques pour la santé des consommateurs.

Normes de preuves

Les Normes de preuve constituent les lignes directrices pour présenter une demande de licence de mise en marché menant à l'obtention d'un Numéro de produit naturel (NPN). Il y a consensus dans l'industrie à savoir que les normes actuellement en vigueur doivent être révisées. Une première consultation portant sur la modification des lignes directrices sur les normes de preuve a été faite en 2009. La DPSN travaille actuellement avec un groupe restreint pour élaborer de nouvelles normes de preuves. Ces discussions ne sont pas publiques. À la suite de la publication d'une proposition de nouvelles normes, des consultations seront tenues à nouveau. Il sera essentiel de suivre ce dossier de près. (2)

Calendrier des travaux

La DPSN se propose de rendre plus transparente la planification de ses objectifs, de ses travaux et de son programme. D'ici peu, nous devrions avoir un meilleur accès au calendrier des changements proposés.

-
1. Document sur l'approche proposée pour les licences d'exploitation : www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/consultation/natur/rbasl_afrdle_concept-fra.php
 2. Rapport du Comité sur la révision des Normes de preuves : www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/prodnatur/activit/com/soe-rep-npr-rap-fin-fra.php



RÉGLEMENTATION SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE - DES IMPACTS POUR LES PRODUITS NON-ALIMENTAIRES

Le 6 décembre dernier, la Filière biologique du Québec organisait un forum réglementaire visant à faire le point sur l'arrimage entre la Réglementation fédérale sur les produits biologiques et l'Appellation réservée biologique du Québec. Les conférenciers présents provenaient du Bureau biologique du Canada, du CARTV, de la Canadian Organic Trade Association et de la Fédération biologique du Canada.

Plusieurs membres de la FPMBQ étaient présents à l'événement. Des interventions ont été faites indiquant que les produits visant des fins non alimentaires, comme les produits de santé naturels, les cosmétiques et les textiles, n'étaient pas « couverts » par la réglementation canadienne et ne pouvaient donc pas arborer le logo Bio Canada. À plusieurs reprises, il a été porté à l'attention de l'assistance les problèmes que cela peut causer à certaines entreprises du secteur des plantes de santé.

À cet effet, la Filière organisera prochainement une rencontre avec des certificateurs et quelques entreprises membres afin d'évaluer quelles actions pourraient être faites pour obtenir la reconnaissance de ces produits dans la réglementation canadienne.

Pour consulter les conférences présentées lors du forum, [cliquez ici](#).

Nouvelles des membres

UN PRIX PHÉNIX DE L'ENVIRONNEMENT POUR ALIKSIR



Le 9 juin dernier, l'entreprise d'extraction d'huiles essentielles AlikSir s'est vue décerner le prix *Phénix de l'environnement 2011 catégorie entreprise* pour le développement d'un procédé novateur de réutilisation des rebuts de la production d'huile essentielle comme source d'énergie. Félicitations à toute l'équipe!

Pour en savoir plus, consultez le [communiqué de presse](#) de l'entreprise.



PROFITEZ DE RABAIS IMPORTANTS POUR LES ACTIVITÉS DE LA FILIÈRE

La Filière des plantes médicinales biologiques du Québec vous invite à renouveler votre adhésion. L'organisation ouvre ses portes aux entreprises et aux individus qui souhaitent contribuer activement à la mise en œuvre de projets collectifs et au développement du secteur des plantes médicinales.

Les membres comprennent des producteurs, des transformateurs, des distributeurs, des organisations en recherche, développement et transfert technologique, ainsi que des consultants.

Être membre de la Filière c'est :

- ❖ Participer à l'assemblée générale annuelle
- ❖ Bénéficier d'un rabais de 15 % à l'achat de tous les documents produits sous la supervision de la Filière
- ❖ Accéder à des informations dans la section « Membres » du site Internet de la Filière
- ❖ Obtenir 30 % de rabais lors de l'inscription au colloque annuel et aux autres activités de la Filière
- ❖ Utiliser le service de « Babillard » sur le site Internet pour inscrire vos messages ou vos annonces
- ❖ Pour les membres corporatifs, inscrire votre entreprise dans la section « Partenaires d'affaires » du site Internet

Il en coûte 50 \$ pour être membre individuel et 150 \$ (taxes en sus) pour devenir membre corporatif. Le formulaire d'adhésion est disponible sur le site Internet : <http://www.plantesmedicinales.qc.ca/membre.html>

Ce bulletin a été produit par la Filière des plantes médicinales biologiques du Québec. Il est disponible également sur le site Internet www.plantesmedicinales.qc.ca.

Produit à Lévis, le 22 décembre 2011.

Toute reproduction des articles est interdite sans la permission de la FPMBQ.

Pour joindre la FPMBQ : 418 838-4747, poste 4 ou fpmq@plantesmedicinales.qc.ca.

